

Nos RETRAITES

valent mieux

que leurs PROFITS



SOMMAIRE

DOSSIER

7

Nos retraites valent mieux que leurs profits

Les luttes

4

Orga-Vie syndicale

14

Quelle campagne de renforcement dans ton syndicat

A large offshore oil platform with yellow and red structures, including a tall crane, situated in the middle of a deep blue ocean under a clear sky.

Conviction à partager

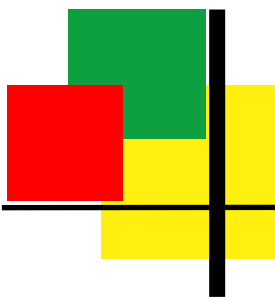
**Et si la préparation d'un
avenir énergétique durable
était aussi liée à la découverte
de nouvelles ressources
pétrolières et gazières ?**

Les ressources pétrolières et gazières sont encore importantes, mais pour satisfaire une demande croissante et construire l'avenir, Total continue à faire des découvertes significatives, poursuit en permanence ses efforts pour accroître les réserves des champs de pétrole et de gaz en production et innove pour mobiliser et exploiter de nouvelles ressources d'énergies fossiles. Mais parce que le pétrole et le gaz sont précieux, il sera nécessaire de concentrer principalement leur usage là où il est le plus difficile à substituer : les transports et la pétrochimie.

www.total.com



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Prenons en mains notre Avenir, nos DROITS

Avoir un emploi, un salaire digne de ce nom, des conditions de travail saines, fraternelles, ce sont là les aspirations essentielles de chaque travailleur pour construire sa vie, son avenir.

Ces 3 exigences sociales conditionnent aussi les moyens dont dispose notre système de protection sociale français, assis sur la richesse créée par le travail. Les retraites, l'accès et les droits aux soins, à la médecine, la politique familiale représentent une part centrale pour le niveau de vie des travailleurs.

Le patronat, lui, pousse à l'inverse à **diminuer** au minimum, voire **supprimer** la contribution sociale des employeurs en la transférant sur l'impôt, la T.V.A., payés majoritairement par les seuls salariés.

Penser trouver une issue individuelle à ces questions est une erreur qui amènerait à payer deux fois plus la note avec moins de droits.

Le patronat mène une croisade, une bataille de classe contre les travailleurs !

Les dividendes versés aux actionnaires, pris sur les richesses du travail ont été multipliés par 17,6 de 1982 à 2012 pendant que les salaires n'ont été multipliés que par 3,4. Ce sont **des centaines de milliards d'euros qui ne servent plus aux travailleurs, à la consommation, à leur protection sociale.**

Les 500 familles les plus riches de France ont vu leurs richesses augmentées de + 25 % entre juillet 2012 et juillet 2013, soit 30 milliards d'euros supplémentaires dans leurs coffres. La crise est là ! C'est une crise de manque de répartition des richesses, de manque de salaires, d'emplois !

Le 10 septembre, des centaines de milliers de travailleurs ont manifesté pour défendre leurs intérêts.

Plus forts nous serons, plus fort nous ferons entendre notre voix, nos revendications. Les travailleurs doivent prendre en mains leur avenir, agir, intervenir avec la CGT.

Les prochaines semaines seront marquées par des rendez-vous qui nécessitent **votre engagement** :

- ☞ Loi sur les retraites en débat à l'Assemblée nationale,
- ☞ Les négociations salariales dans les conventions collectives, les entreprises, etc...

**Agir ensemble,
c'est se donner les moyens de gagner.**

n° 503

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.55.82.68.88

Fax : 01.55.82.69.15

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : Carlos MOREIRA

Commission paritaire n° 0118 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Rivet Presse/Edition

Issn = 0763-7497

17 juin dans le caoutchouc : UN SUCCÈS !



Les syndicats du Caoutchouc avaient décidé en assemblée générale une action d'une heure de grève le 17 juin, partout en même temps sur tous les sites du Caoutchouc.

De Dunlop Montluçon au Joint Français à St Brieuc, de Porges/ Coloplast à Michelin Blanzay, en passant par de nombreux autres sites, cet appel a été un succès, là où le travail syndical a été fait, avec jusqu'à 80 % de grévistes sur certains établissements.

Cette action du 17 juin pour la défense de notre convention collective menacée est une première étape qui en appelle d'autres, dans l'unité des salariés sur les revendications CGT.



Air Liquide 114 suppressions de postes



Les salariés d'Air Liquide étaient mobilisés devant le siège du groupe à Paris, à l'occasion d'un comité de groupe pour dire non au plan social touchant la filiale Welding.

114 suppressions d'emplois.

Pourtant, Air Liquide n'est pas en difficulté financière. Le groupe fait 15 milliards d'euros de chiffres d'affaires et engrange 1,6 milliard d'euros de bénéfices annuels dont la moitié est reversée aux actionnaires (800 euros de dividendes en 2012).

La mobilisation continue, les salariés ne se laisseront pas faire.

A suivre...

KEM ONE

La CGT, avec les salariés, ne lâchera rien

Depuis la reprise de la partie PVC d'ARKEMA par KEM ONE, le fossoyeur KLESCH a vidé les caisses de l'entreprise de 125 millions d'euros et met sur le carreau plus de 2000 salariés directs. Cela entraîne avec les emplois sous-traitants entre 20 000 salariés sur les régions Rhône Alpes et PACA. **L'entreprise KEM ONE est la seule entreprise vinylique fabricant du PVC en France et alimente ainsi plusieurs entreprises industrielles.**

Depuis le début, la CGT travaille avec les salariés, les cabinets d'experts à un projet partant de la constitution d'un consortium d'actionnaires dans le capital de KEM ONE avec l'État via la BPI (35 %) et les groupes TOTAL, ARKEMA et LYONDELL BASELL.

Dans le même temps, avec la coordination CGT d'EDF une réflexion est engagée permettant la possibilité d'une garantie d'accès à un prix préférentiel de l'électricité en contrepartie de co-investissement.

Aujourd'hui les seuls repreneurs potentiels sont des fonds d'investissements qui ne garantissent ni l'emploi, ni l'ave-

nir des sites. **KLESCH était un fonds d'investissements, et on en connaît les résultats pour la rentabilité unique des actionnaires.**

Le 29 août la coordination de KEM ONE s'est réunie pour préparer la réunion avec le cabinet du ministère du redressement productif du 30 août, mais aussi afin de continuer la lutte pour les échéances futures :

- ☞ **9 septembre**, date limite de dépôt de la liste des repreneurs,
- ☞ **10 septembre**, Comité Central d'Entreprise
- ☞ **26 septembre**, le Tribunal de commerce doit se prononcer pour la reprise ou la liquidation judiciaire.

Les salariés restent mobilisés pour sauver leur entreprise et se mobiliseront également contre la réforme des retraites le 10 septembre.

L'État, ARKEMA et TOTAL doivent prendre leurs responsabilités.

Quand la révolte sonne et s'organise chez les BIBs

Enfin la coordination des syndicats CGT Michelin a pris toute son importance et son sens dans la mobilisation et l'action du 26 juin à Clermont Ferrand qui fut un véritable succès qui en appelle déjà d'autres.



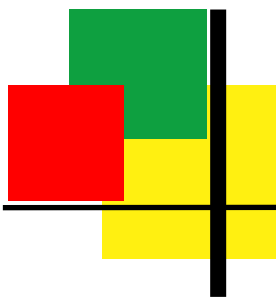
Que ce fut bon de voir l'ensemble des syndicats CGT d'un groupe comme Michelin marcher main dans la main pour aller dire au grand patron du CAC 40 que son plan antisocial, **ON N'EN VEUT PAS** un point c'est tout.

Toute la CGT était présente aux côtés des Michelin, la FNIC, l'interpro, les territoires et les salariés qui, quand ils sont à nos côtés, nous donnent toute la force pour porter haut et fort nos revendications de maintien et de développement de l'emploi industriel.

Imposer d'autres choix de société, redonnant toute la place au besoin social, est possible si nous sommes convaincus et rassemblés à la CGT comme ce 26 juin à Clermont Ferrand.



Il y a des prises de paroles fortes qui resteront dans les mémoires.



Assises **formation** professionnelle des **23 et 24 juin**



La Fédération a organisé, les 23 et 24 juin, ses assises de la formation professionnelle. Celles-ci ont réuni une cinquantaine de camarades venant de 28 syndicats. Construites sous forme de journées d'études, les débats furent très riches et les thèmes retenus étaient :

- ↳ Les obligations de l'employeur,
- ↳ Les moyens d'accès à la formation,
- ↳ Le rôle des IRP, du syndicat,
- ↳ Les pouvoirs et prérogatives du Comité d'Entreprise en la matière,
- ↳ Les différents dispositifs ; DIF, CIF, VAE, POE.....

Ce furent donc deux journées riches à double titre puisque, aux dires des camarades présents, bien qu'élus et mandatés depuis un certain temps pour la plupart, ils ont découvert l'étendue des pouvoirs et prérogatives dont dispose le Comité d'Entreprise, mais aussi les Délégués du Personnel, le CHSCTE et le syndicat bien sûr.

C'est justement ce qui a motivé la décision de la Fédération d'organiser ces deux journées. On se doit bien d'être honnête entre nous, même si tous nous avons des choses à dire sur la formation dispensée dans nos entreprises et qui est loin de répondre aux besoins des salariés.

La formation professionnelle est bien loin d'être le sujet prioritaire dans notre activité syndicale et dans nos Instances Représentatives du Personnel. Celle-ci est bien souvent abandonnée au Comité d'Entreprise et aux camarades qui y siègent, sans que cela soit discuté et débattu comme il se doit dans le syndicat.

La plupart des camarades, souvent c'est un seul, sont livrés à eux-mêmes, certains prennent les choses à bras le corps, se forment mais n'ont plus que cela comme activité. Ils deviennent des spécialistes, **mais cloisonnés et cantonnés à cette seule activité. Ils perdent la vision globale de la réalité et du lien avec l'entreprise, de même le syndicat et les autres IRP ne jouent plus leurs rôles.** Pour d'autres, ils font ce qu'ils peuvent, dit autrement, pas grand-chose. Tout cela additionné, seul l'employeur y trouve son compte, libre qu'il est de faire ce qu'il veut, comme il veut.

Bon nombre de camarades qui ont participé à ces deux journées ont confirmé cet état de fait.

Par contre maintenant, de par l'apport de ces deux journées, ils se sentent mieux armés et comme certains l'ont dit, sont prêts à l'affrontement. Un des participants a dit *« je ne soupçonnais pas que nous ayons autant de prérogatives, rien que d'en faire appliquer la moitié, le taulier va en devenir fou de rage »*. **Cette phrase en dit long.**

La formation professionnelle est fondamentale, c'est un droit pour tous et ce tout au long de la vie de salarié. Elle doit permettre à tous d'évoluer au rythme des nouvelles technologies, d'évoluer dans sa qualification et sa classification donc dans sa rémunération. **Contrairement à ce que revendique le patronat, la formation professionnelle ne doit pas se limiter à l'employabilité.**

La Fédération se tient à disposition des coordinations, des syndicats, des régions qui souhaiteraient avoir cette journée d'études, il suffit d'avoir le nombre de participants et de nous en faire la demande.

Pour rappel, vous pouvez retrouver l'essentiel de ce qui concerne la formation professionnelle dans le courrier fédéral n° 511, intitulé « guide de la formation professionnelle », celui-ci est en téléchargement libre sur le site de la Fédération dans la rubrique « mur des publications ».

Nos **RETRAITES** valent mieux que leurs **PROFITS**

Pourquoi réformer les retraites ?

C'est juré, cette fois-ci, c'est la bonne réforme ! La dernière !

Puisqu'on vous répète que, après les chômeurs (des fainéants), les immigrés (qui volent le pain des Français), les fraudeurs aux allocs (huit femmes qu'il a, je vous dis) et les faux malades, ce sont maintenant **les retraités qui sont les vrais nantis**.

Croisières, casinos, voyages, trop c'est trop, nous répète Pujadas à la télé et bien d'autres.

On efface d'un trait les millions de chômeurs pour asséner : « *Comme l'espérance de vie s'allonge, les gens devraient travailler plus longtemps.* »

Pas toujours simple d'y voir clair dans le déferlement de **propagande digne de celle en temps de guerre**. Surtout quand on omet d'aborder certains sujets. Par exemple, on nous dit qu'en 2050, il y aura 1,2 actif pour 1 retraité. A la limite, peu importe que cette prévision à la Nostradamus soit vraie ou fausse, ce qui importe n'est-il pas que ces actifs produisent suffisamment de richesses pour garantir les revenus de tous, actifs, retraités, enfants en âge scolaire, malades convalescents, etc... ?

Autre exemple, ces retraités nantis ont une pension moyenne de 1.216 euros mensuels, 932 euros pour une femme. Liliane Bettencourt met 3 minutes pour gagner cette somme : **Qui sont les vrais nantis ?**

Entre 1980 et 2010, le financement des retraites est passé de 10,1 % du PIB à 13,5 % du PIB.

Pour répondre aux revendications de la FNIC-CGT, l'effort à consentir d'ici à 2050 serait du même ordre de grandeur. **Rien d'insurmontable !** Sauf pour le capital, qui préfère tout envisager plutôt que de renoncer à ses sacro-saints profits. Quitte à faire mourir les gens au travail ?

BIEN DES ANNÉES PLUS TARD, APRÈS L'ADOPTION DE LA RÉFORME DES RETRAITES



Des prévisions « au doigt mouillé »

« **L**es prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir ». Pierre Dac

Que des experts bardés de diplômes, ou des commentateurs à l'air grave se risquent à émettre des hypothèses, quel qu'elles soient, **40 ans à l'avance**, ne semblent émouvoir personne ou presque. Il y a pourtant de quoi s'interroger.

Les retraites, leur financement, dépendent de nombreux facteurs dont il est bien difficile de prévoir l'évolution : mortalité, fécondité, solde migratoire, chômage, productivité, etc. En faisant varier ces paramètres, selon le COR, **les besoins de financement** pour les retraites en 2050 **varient de 71,6 milliards à 111,4 milliards par an**. Différence 40 milliards, une fois et demie le budget actuel de la Défense !



Espérance de vie : de fausses évidences

**Attention
aux moyennes**

L'âge moyen de départ à la retraite se situe à 62,2 ans. Il est en fait de 61,8 ans pour les hommes et 62,5 ans pour les femmes. L'écart peut paraître faible mais ce serait oublier que les droits à la retraite se calculent en trimestres. Ici en l'occurrence, 3 trimestres d'écart.

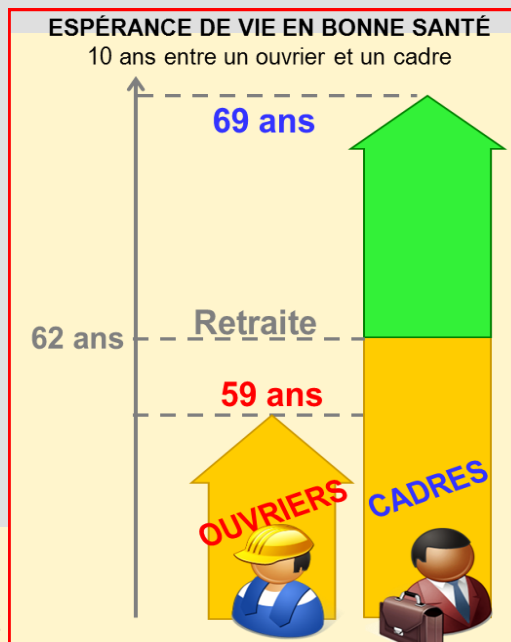
**Inégalités sociales
Face à la mort**

La différence d'espérance de vie entre homme et femme est de 7 ans. Un écart

dont on parle moins est celui de l'espérance de vie sans incapacité, ou espérance de vie en bonne santé, entre les catégories socio-professionnelles. L'écart atteint **10 ans** entre un cadre et un ouvrier. En moyenne, **un ouvrier est déjà malade depuis 3 ans quand il atteint l'âge de la retraite.**

Enfin, la **pénibilité aggrave** encore cet écart : un travailleur soumis à des travaux pénibles a une vie plus courte qu'un travailleur de même catégorie qui n'y est pas ou moins soumis.

La dernière étude démographique de la Commission européenne vient de montrer que pour la première fois depuis un siècle, **l'espérance de vie sans incapacité a commencé à baisser** en France.

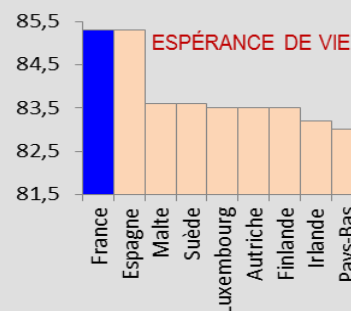


La France est numéro 1 en Europe pour l'espérance de vie...

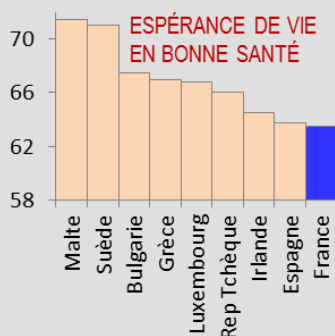
Depuis 1950, la durée annuelle du travail est passée de 2.230 heures à 1.560 heures. Pendant le même temps, l'espérance de vie est passée de 66,4 ans à 81,4 ans, soit **un gain de 15 ans** dont **7 ans** depuis l'instauration de la retraite à 60 ans en 1982.

Les françaises de 65 ans détiennent d'ailleurs le record d'Europe d'espérance de vie (ci-contre).

FEMMES DE 65 ANS



FEMMES DE 65 ANS



...mais seulement 9ème pour l'espérance de vie en bonne santé

A 65 ans, une française peut espérer vivre encore 20 ans en moyenne, mais avec une santé dégradée déjà depuis un an...

Selon la CNAV, la part des pensions pour invalidité augmentait régulièrement jusqu'en 1982, date de la mise en place de la retraite à 60 ans. A partir de 1982 jusqu'à aujourd'hui, cette part est passée de 42 % à 18 %, **preuve de l'effet bénéfique de la baisse de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie en bonne santé.**

Le recul de l'âge de départ en 2010 est déjà en train de faire repartir à la hausse l'invalidité en retraite. **Ce serait pire s'il était aggravé, en plus, par un allongement de la durée de cotisations.**

ENFIN : Pour quelle raison vivre plus longtemps devrait se traduire par travailler plus longtemps ? Allonger la durée de cotisations n'a pas pour objectif de nous faire travailler plus longtemps, mais vise à faire **baisser les pensions.**

La répartition des richesses

Le Produit Intérieur Brut mesure l'ensemble des revenus générés par l'activité productive en France.

Une partie est versée en salaires (pensions de retraite et allocations chômage comprises), l'autre en profits. La baisse des salaires dans le PIB depuis 1983 (tourment de la rigueur) s'est traduite par une explosion des **dividendes** versés par les entreprises, qui atteignent aujourd'hui la **somme fabuleuse de 230 milliards** d'euros ! Plus de la moitié du budget de l'État et **dix fois le déficit des retraites** !

Le coût du capital est une charge pour la collectivité, mais aucun gouvernement n'a jusqu'ici osé s'y attaquer.

DIVIDENDES
230 milliards



RETRAITES
20 milliards



Le taux de remplacement

C'est le rapport entre la pension de retraite au moment du départ et le salaire de référence.

Le taux de remplacement n'est pas parvenu à dépasser 84 % en moyenne au début des années 90, date où la réforme Balladur (et les suivantes) ont amorcé son recul, conséquence de choix politiques.

Selon l'OCDE, la France est actuellement le pays d'Europe où le **taux de remplacement baisse le plus vite**. En 2050, les seuls pays européens où ce taux sera plus faible qu'en France seront la Pologne, l'Estonie, la République Tchèque et la Suède, pays des comptes notionnels.

La nécessité d'augmenter les salaires

C'est « le » **sujet tabou**. Sur le plan des mots d'abord, patrons et médias disent « les entrepreneurs sont écrasés par un coût du travail dans un pays où les charges sont les plus lourdes d'Europe », au lieu de dire « les employeurs versent aux travailleurs un salaire, dont une partie sous forme de cotisations ».

A la CGT, on affirme que le salaire est formé de deux parties : le **salaire net** et les **cotisations sociales**.

Augmenter le salaire participe à augmenter le salaire net et les cotisations sociales. Réduire les cotisations sociales, c'est réduire le salaire, et donc transférer les coûts de la protection sociale sur l'impôt, type CSG ou autre. Seul l'employeur y trouve son compte.

Augmenter le salaire complet, dit « salaire socialisé », est notre objectif. Cela ne peut se faire qu'en **transférant vers les salaires, les profits que s'accapare le patronat**.

Pour augmenter les salaires, il faut diminuer les profits.

Nos revendications expliquées

➤ **Retraite solidaire par répartition à 60 ans à taux plein pour tous.**

Ce sujet reste d'actualité : la réforme de 2010 a reculé l'âge du taux plein de 65 à 67 ans. Nous soutenons au contraire qu'en 1982, avec la retraite « sécurité sociale » à 60 ans, seule la moitié du chemin avait été parcouru. Il faut pouvoir liquider sa retraite complète, y compris complémentaire, à 60 ans.

Le système doit être basé sur la répartition solidaire, non sur la capitalisation, ni sur un quelconque système par points (type comptes notionnels à la suédoise).

➤ **Dès 55 ans pour les travaux pénibles.**

La pénibilité déjà subie par les salariés, pendant des dizaines d'années pour certains d'entre eux, a un impact négatif direct sur l'espérance de vie en bonne santé.

La justice sociale commande de permettre à ces travailleurs qui vont mourir ou tomber malades avant les autres, qu'ils puissent prendre leur retraite dès 55 ans.

➤ **Après 37,5 années de cotisations avec prise en compte des années d'études et périodes d'inactivité forcée.**

Il est nécessaire de garder une référence à une durée de cotisations retraite dans nos revendications CGT. Pourquoi devrait-on accepter, valider l'allongement de durée de cotisations imposé par les gouvernements successifs depuis Balladur ?

Il faut, au contraire, baisser cette durée de cotisations qui s'apparente, dans son principe, à une « capitalisation » de trimestres validés, comme les « points » des retraites complémentaires.

➤ **Pension de 75 % du salaire calculée sur les 10 meilleures années.**

Les pensions de retraite d'aujourd'hui sont payées par les cotisations sociales versées par les actifs d'aujourd'hui.

Les retraités sont donc bien des salariés, des salariés dispensés d'emploi.

Leur « salaire » (la pension) est donc, comme pour les actifs, la reconnaissance d'une qualification et non pas, comme voudrait nous le faire avaler le patronat, un minimum vital, un pécule tout juste suffisant pour survivre.

➤ **Pension minimum de 1 700 €, revalorisée sur la moyenne des salaires, et non des prix.**

Cette somme de 1 700 €, c'est le SMIC revendiqué par la CGT, c'est-à-dire le minimum admissible pour la réponse aux besoins de chacun, se nourrir, se loger, se soigner, se vêtir, etc...

Le seul talon qui existe actuellement en matière de pension est le minimum vieillesse de 1956, appelé aujourd'hui « allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) », d'un montant de 787,26 euros par mois.

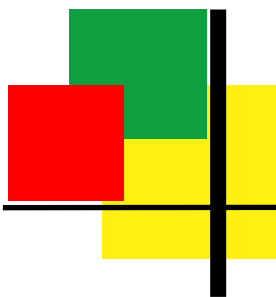
De qui se moque-t-on ?

➤ **Financement par la cotisation sociale et non par l'impôt ni la CSG. Remplacement immédiat de la CSG en cotisation sociale qui donne des droits à la retraite.**

La CSG, à la différence d'une cotisation sociale qui donne droit à prestations (retraites, indemnités journalières, indemnités chômage, allocations familiales), est un impôt, au même titre que la TVA, qui ne donne droit à rien !

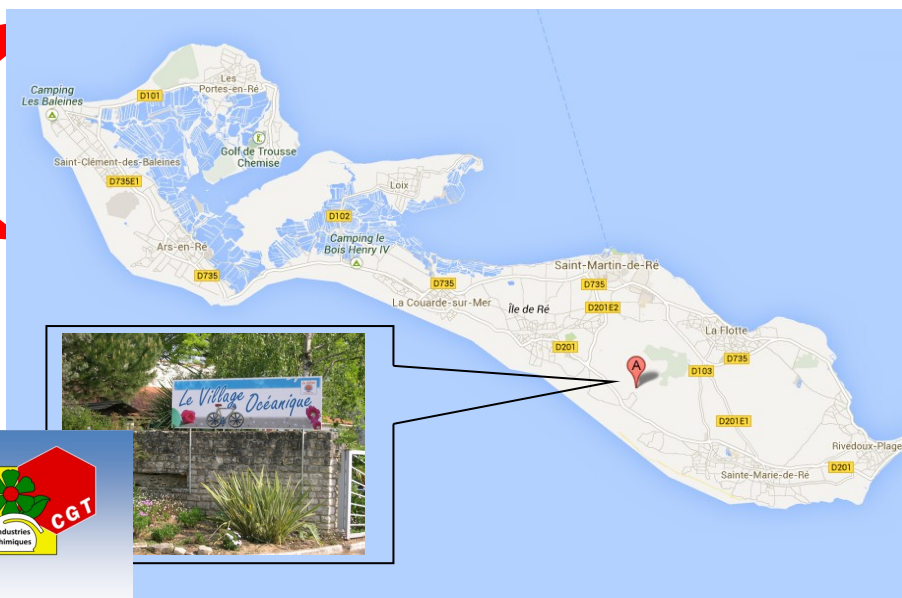
Autre différence majeure, la CSG est payée à 85 % par les salariés, alors que la cotisation sociale est à 60 % par le patron (sous le nom de « charges patronales » à la télévision).

Le remplacement immédiat de la CSG par une cotisation sociale amènerait donc une augmentation du salaire net de 5 à 8 % suivant les scénarios.



39^{ème} Congrès Fédéral

Inscrivez-vous



Notre 39^{ème} Congrès Fédéral se déroulera du 31 mars au 4 avril 2013 au Centre de vacances Ancav-Touristra de l'Île de Ré (17).

Chaque syndicat doit s'y inscrire au plus vite (voir bulletin d'inscription *Courrier Fédéral* 526).

Notre 39^{ème} Congrès est déjà entré dans sa phase de préparation.

Le Comité Exécutif Fédéral de la Fédération a décidé de mettre en place des groupes de travail pour chacun des 3 thèmes qu'il a retenu pour notre congrès.

☞ Notre société.

☞ Nos revendications.

☞ Notre organisation.

Ces groupes de travail ont rendu compte des résultats de leurs travaux à la réunion du CEF du 2 septembre, ce qui permettra dans la foulée, la réalisation du projet de document d'orientation qui sera soumis aux débats des syndicats et du congrès.

Des conférences ont d'ores et déjà été fixées dans le cadre de la préparation de ce congrès.

- Conférence UFICT à l'Île de Ré (juin 2013),
- Conférence des industries de la Chimie les 9 et 10 octobre à Montreuil,
- Conférences dans les régions.

Pour que le 39^{ème} Congrès soit véritablement le moment d'expression de tous les syndicats de la Fédération, chaque syndiqué doit avoir son mot à dire dans les débats qui devront s'ouvrir dans tous nos syndicats.

Nouvelles internationales : l'atelier de la mondialisation

Il ne se passe pas un seul jour sans que les écrans de télévision ne distillent des éléments sur l'actualité dans d'autres pays : loin de nous... pas concernés, sont dans nos esprits, souvent pour se rassurer vu la gravité des événements subis par des salariés, leurs familles.

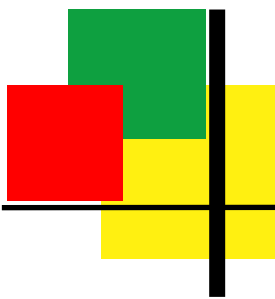
A l'heure où sous couvert de la concurrence, de la mondialisation, de la compétitivité, les dirigeants d'entreprises ne cessent de mettre en cause les « coûts » que représentent nos salaires, nos droits, il y a nécessité de réfléchir sur le lien qui existe bel et bien entre notre situation et celle des travailleurs des autres pays.

Les échanges, qu'entretient la Fédération avec les organisations syndicales représentant les travailleurs dans

d'autres pays, permettent de mieux analyser la situation nationale mettant en lumière, que quel que soit le pays, sa monnaie, les multinationales imposent une même politique de régression sociale, mettant en accusation le travailleur, son salaire, ses droits, que ce travailleur soit en Inde, Chine, Pologne, Tunisie ou France !

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT a ainsi renforcé les relations avec divers syndicalistes à l'international, engageant au fur et à mesure des initiatives avec l'objectif de donner du poids, de la force à nos revendications communes face aux multinationales.





INTERNATIONAL



La participation au 13^{ème} Congrès de la Fédération du Pétrole UGTT en Tunisie, qui s'est tenu les 26 et 27 juin à Tunis, a été un moment propice pour construire de futures collaborations dans le sens des intérêts des travailleurs de nos pays respectifs, l'occasion aussi d'échanger sur la situation vécue avec des enjeux graves pour l'avenir du peuple tunisien : « Printemps arabe » a vu le jour, en Tunisie, il y a près de 2 ans, entraînant la chute de BEN ALI, avec des manifestations massives, exigeant plus de justice sociale sur les salaires, l'emploi, la protection sociale, plus de démocratie : autant d'enjeux, de soif de progrès attendu par le peuple qui reste d'actualité.



La FNIC CGT sera toujours engagée dans tous les combats pour le progrès social, pour la démocratie.

La place et le rôle du syndicalisme tunisien, de l'UGTT est en débat dans l'organisation, faisant l'objet de diverses attaques, agressions par les uns; de sollicitudes par les autres, l'UGTT étant une « institution » dans le pays, une force qui est appelée à répondre aux attentes sociales des travailleurs, du peuple et non à celles d'autres intérêts.

Au Portugal, la grève générale a réuni des millions de travailleurs le 27 juin, face aux plans successifs d'austérité imposés par leur gouvernement, ce dernier acceptant d'être asservi aux injonctions financières de l'Europe : la FNIC CGT y a participé par la présence d'un de ses dirigeants, Lionel KRAWCZYK, qui a reçu un accueil chaleureux, fraternel et qui a pu aller à la rencontre des travailleurs en grève dans 6 entreprises bloquées.

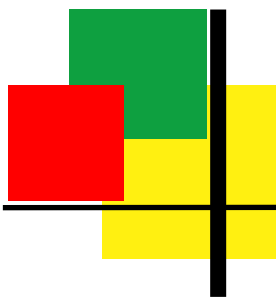


Partout en Europe, les peuples du progrès social, refusant les impasses racistes, xénophobes, luttant pour refuser de sacrifier leur niveau de vie, leurs droits, sur l'autel des riches multinationales : la question posée par le syndicalisme de classe que porte la CGT, partagée par des millions de travailleurs, c'est celle de l'utilisation, du partage des richesses créées par notre travail à tous.

NON, au partage de la misère telle que l'ANI devenu loi, l'organise dans les entreprises.

OUI, à des investissements durables, pour construire un avenir meilleur par une juste répartition des richesses.

C'est là le sens de l'action syndicale internationale. Nos adversaires ne sont pas les travailleurs, mais les patrons des multinationales qui s'enrichissent sur notre travail.



Quelle campagne **de renforcement** dans **ton syndicat** ?

De puis des années maintenant dans toute la CGT, la syndicalisation fait l'objet de débats, de constats, sur l'urgente nécessité d'en faire une priorité. Mais si les structures interprofessionnelles, les fédérations votent dans les congrès des orientations en la matière (**Objectif : 30 000 syndiqués au 36^{ème} congrès de la Fédération, soit + 20 % dans chaque syndicat**), il y'a un écart entre la résolution et la pratique. Les constats, nous les connaissons :

- ☞ Nos forces organisées stagnent ou progressent peu, sauf exception.
- ☞ L'écart entre notre influence et le nombre d'adhérents se creuse.



Comment pouvons-nous améliorer la prise en compte de l'urgence à nous renforcer dans toutes les catégories du salariat ? En construisant, un projet de syndicalisation qui soit la propriété collective du syndicat, donc porté par l'ensemble de la Commission Exécutive.

La question de la syndicalisation doit être centrale dans notre activité : il faut avoir une véritable politique consacrée à cette question avec des plans de travail ambitieux, élaborés à partir d'états des lieux précis du salariat et de nos forces organisées.

Pour cela, deux conditions : gagner des nouveaux adhérents et arrêter d'en perdre.

1-PROJET DE RENFORCEMENT

LÀ OÙ LA CGT EST PRÉSENTE :

Il faut systématiquement proposer l'adhésion aux non-adhérents, quelle que soit leur catégorie, (des jeunes, des nouveaux embauchés, des électeurs de la CGT).

LÀ OÙ LA CGT N'EST PAS PRÉSENTE :

Aller à la rencontre des salariés pour créer les conditions de construire le syndicat, en lien avec l'interprofessionnel.

2-STRUCTURATION DU SYNDICAT

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, CONGRÈS DE SYNDICAT:

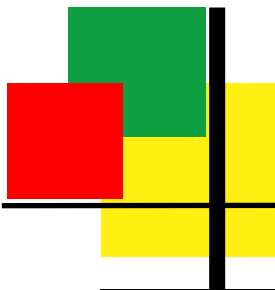
Régulièrement tous les syndicats doivent réunir en congrès ou en assemblées générales l'ensemble des syndiqués afin de faire vivre pleinement la démarche où le syndiqué est réellement acteur et décideur des décisions du syndicat pour un véritable syndicalisme d'adhérents. Le congrès ou l'assemblée générale, d'autre part, vérifiera régulièrement les missions et les périmètres du syndicat.

ACCUEIL – CONTINUITE:

Assurer l'accueil des nouveaux adhérents et leur intégration rapide dans un syndicat par la formation et l'information. Permettre la continuité de l'adhésion quel que soit le changement de situation (retraite, mutation, licenciement...).

Gagner le renforcement exige initiatives, plans de travail, qui vont demander une prise en compte de tous les syndicats. Faire de la syndicalisation au quotidien c'est **proposer** l'adhésion, **organiser** nos syndiqués, **entreprendre** des initiatives dans l'entreprise où nous sommes, pour se renforcer, mais aussi dans les déserts syndicaux qui sont malheureusement nombreux dans notre pays. **C'est donc, consacrer du temps à mener à bien les décisions que nous prenons pour développer notre syndicalisme, la CGT.** Seul un solide réseau de syndicats avec beaucoup de syndiqués dans toutes les entreprises, les branches, peut nous permettre d'être à la fois efficaces et un lieu de rassemblement solidaire pour changer la société.

**Merci de prendre le temps de remplir le questionnaire ci-contre.
Renvoyez-le à : fnic@cgt.fr / fax au : 01.55.82.69.15**



ORGA. VIE SYNDICALE

QUESTIONNAIRE VIE SYNDICALE

1. Entreprise/Groupe : _____

2. Syndicat : _____

3. Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

4. Adresse email : _____ @ _____

5. À quand remonte le dernier congrès ou assemblée des syndiqués ? _____

6. Date de la prochaine assemblée générale ou congrès ? _____

7. Les FNI et timbres 2012 ont-ils été soldés ? Oui ☐ Non ☐

↳ Si non, à quelle date comptes-tu solder ? _____

8. Les FNI et timbres 2013 ont-ils été réglés ? Oui ☐ Non ☐

↳ Si non, à quelle date comptes-tu solder ? _____

9. Nombre d'adhésions réalisées en 2012 : 10. Nombre d'adhésions réalisées en 2013 :

11. Dans quelle catégorie socio-professionnelle ?

	O/E	TECH	IC	UFR
2012				
2013				

12. Avez-vous prévu des campagnes de syndicalisation, ou autres initiatives pour rencontrer les salariés dans le but de renforcer la CGT ?

Oui ☐ Non ☐



ANTICIPER ET AGIR

FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe
indépendant de diagnostic
et de conseil au service des élus,
des CE, des CCE et des CHSCT.

Pour anticiper les plans
de l'entreprise et les stratégies
des actionnaires, pour obtenir
des engagements précis
des directions, Apex et Isast
apportent, dans leurs domaines
respectifs (économique, financier,
social, santé au travail)
une expertise critique, des chiffres,
des faits et des arguments
qui ouvrent la « boîte noire »
de l'entreprise pour anticiper
et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT

Les clés pour anticiper

APEX - ISAST
17 bd Poissonnière 75002 Paris
APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr
ISAST - Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr

